

**JURISTE F/H**  
**CDI à temps partiel (80%)**

**Accompagnement juridique des personnes exilées victimes  
de la torture et de la violence politique**

**FICHE DE POSTE**

**1. Présentation**

Le **Centre Primo Levi** est une association créée en 1995 qui a pour mission de soutenir, soigner et accompagner les personnes victimes de la torture et de la violence politique, exilées sur le territoire français. Ses activités s'articulent autour de 3 grands axes : soigner, transmettre et mobiliser.

Situé à Paris, le centre de soins constitue le cœur de son activité. Chaque année, plus de 400 hommes, femmes et enfants originaires d'environ 50 pays y sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire (composée de sept psychologues cliniciens, trois médecins généralistes, une kinésithérapeute, deux assistantes sociales, une juriste et trois personnes chargées de l'accueil), avec le recours à des interprètes professionnels. Les suivis sont individuels et comprennent, selon les besoins, des consultations médicales et/ou psychologiques, de kinésithérapie, ainsi qu'un accompagnement social et juridique.

D'autre part, s'appuyant sur l'expérience clinique acquise auprès des patients, le Centre Primo Levi forme, sensibilise et accompagne de nombreux professionnels qui sont en lien avec les personnes exilées, en France et à l'étranger. Pour ce faire, il gère un centre de formation agréé, édite une revue spécialisée (*Mémoires*) et organise un colloque bisannuel.

Enfin, témoin quotidien des effets de la violence politique et de l'exil, le Centre Primo Levi mène des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour promouvoir des soins adaptés aux victimes de la torture et défendre le droit d'asile. Ce travail se fait via la participation à des réseaux associatifs français et européens, mais aussi grâce à de nombreux outils de communication.

**2. Mission**

Sous l'autorité de la directrice du centre de soins et dans le cadre d'un travail en binôme avec la juriste déjà en poste, le la juriste permet aux patients pris en charge par les psychologues cliniciens et/ou les médecins, de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement juridique favorisant l'accès à une reconnaissance du vécu traumatique antérieures à l'exil, à un statut administratif protecteur et un séjour régulier et stable en France. Son intervention s'inscrit essentiellement dans le domaine du droit d'asile et du droit des étrangers.

**3. Responsabilités**

- 1) Accompagnement juridique de patients victimes de la torture et de la violence politique suivis au centre de soins, après présentation et orientation en réunion de synthèse :

- le suivi de la procédure d'asile (recueil du récit, complément d'un récit, préparation à l'entretien à l'OFPRA, recours en cas de rejet, préparation à l'audience devant la CNDA, contacts avec l'avocat...
  - la réouverture de la demande d'asile
  - les démarches de régularisation (demande d'un titre de séjour)
  - la lutte contre l'éloignement et le suivi de la procédure d'éloignement
  - le suivi de la demande de réunification familiale
  - l'accompagnement physique à l'extérieur lorsque cela est nécessaire (Préfecture, tribunal administratif, CNDA...)
- 2) Articulation de ses interventions avec les autres professionnels du centre de soins autour d'une même prise en charge (via notamment la réunion de synthèse) ainsi qu'avec les partenaires concernés à l'extérieur.
  - 3) Participation aux réunions institutionnelles obligatoires les mardis après-midi : réunion de synthèse hebdomadaire, supervision d'équipe mensuelle, réunion mensuelle de coordination de l'équipe salariée.
  - 4) Transmission de l'expérience acquise au sein du centre de soins en participant aux autres actions de l'association : formation des professionnels du secteur médico-social, intervention auprès du grand public ou dans le cadre de rencontres professionnelles à des fins de sensibilisation, écriture d'articles dans la revue *Mémoires*...
  - 5) Selon les besoins, participation aux actions de communication et de levée de fonds par le partage de situations suivies anonymisées ou la participation à des rencontres avec des partenaires institutionnels et financiers.

#### **4. Profil recherché**

##### **Expériences et connaissances requises**

- Titulaire d'un Master 2 en Droit des étrangers, droit public ou droits de l'homme
- Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès des exilés (demandeurs d'asile, réfugiés, déboutés) et dans le domaine du droit des étrangers
- Une expérience préalable en équipe pluridisciplinaire

##### **Seront grandement appréciées**

- Une connaissance et expérience préalable du milieu associatif
- Une pratique avec des interprètes professionnels
- Maîtrise de l'anglais ainsi que d'autres langues
- Une expérience antérieure dans le domaine de la transmission (animation de formations, publication d'articles...)

##### **Aptitudes et capacités attendues**

- Aptitude à travailler en équipe
- Qualités relationnelles et sens de la communication
- Bonnes capacités rédactionnelles

#### **5. Modalités pratiques**

**Contrat** : Contrat à durée indéterminée (CDI) à temps partiel (80%) avec possibilité d'évolution vers un temps plein

**Date de début** : Septembre 2023

**Lieu de travail** : poste basé dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

**Salaire brut annuel** : selon expérience

**Avantages sociaux** : mutuelle, chèques déjeuner et remboursement à hauteur de 50% du titre de transport

#### **6. Pour postuler**

Nous vous remercions de nous adresser un CV et une lettre de motivation **avant le 30 juin 2023**, à l'adresse suivante : [sagralli@primolevi.org](mailto:sagralli@primolevi.org)